



Expression Citoyenne des Communistes

Du Causse de Gramat

L'Indigné

Février 2016



Une idée devient une force lorsqu'elle s'empare des masses. **Karl Marx**

« *Ce gouvernement, je le caractérise d'un mot: la police partout, la justice nulle part* » - Victor Hugo, 1851.

Le 12 janvier, 8 travailleurs de l'entreprise Goodyear ont été condamnés à 9 mois de prison ferme pour avoir revendiqué le droit de vivre de leur travail en gardant sous leur contrôle deux cadres de la firme pendant 30 heures. Ils faisaient partie des 1143 salariés licenciés du site français de fabrication de pneumatiques, fermé en janvier 2014.

Malgré le retrait de la plainte pour séquestration, le gouvernement, par l'intermédiaire du procureur de la République, a poursuivi la procédure. Il a argumenté qu'il était « intolérable que dans un état de droit, même dans un contexte social difficile », les syndicalistes fassent « justice eux-mêmes ».

Quel état de droit défendez-vous, Mr le Procureur de la République ? La France qui laisse des millions de citoyens sans emploi, ou la France des évadés fiscaux et des patrons qui délocalisent ?



Ce jugement, inacceptable, est l'arme avec laquelle le gouvernement entend intimider tous les salariés et les contraindre à accepter n'importe quel travail et rémunération, pour assumer les besoins de leurs familles.

Fermer ou délocaliser des usines, supprimer des services publics sont des actes infiniment plus violents que le reproche fait à ces salariés.

La seule réponse à ces situations d'injustice, indignes d'un gouvernement socialiste, est une levée en masse des citoyens de ce pays contre les politiques d'austérité, pour la Justice et la Dignité.

Chômage : fatalité ou rançon du capitalisme ?

Le nombre de chômeurs a augmenté de 2,5 % en 2015, alors qu'il est facile de créer et sauvegarder des millions d'emplois utiles et décents qui répondent à des besoins urgents.

La culture, la santé, la petite enfance, les services aux personnes âgées, l'accompagnement des personnes handicapées sont des secteurs porteurs qui souffrent de l'austérité, alors que l'évasion fiscale ampute chaque année les recettes publiques de dizaines de milliards d'euros.

La réduction du temps de travail sans perte de revenus a permis de sauvegarder des millions de postes.

La transition écologique est un enjeu urgent, nécessitant la création de milliers d'emplois non délocalisables. Il faut battre en brèche le productivisme agricole et industriel au bénéfice d'une transition vers la qualité et la soutenabilité écologique. Cette transition doit s'appuyer sur une sécurité sociale et professionnelle et sur un vrai droit de préemption des salariés.

En refusant définitivement la politique économique dictée par le MEDEF et les lobbies bancaires, on parviendrait ainsi à créer et à sauvegarder de nombreux emplois répondant à des besoins d'avenir. Le chômage serait réduit d'un tiers en cinq ans et de plus de la moitié en dix !

Rejoignez-nous sur la page Facebook : « *L'Indigné du Causse* »

2016 : une bonne année s'annonce pour les complémentaires santé !

La Sécurité Sociale a été mise en œuvre par le Conseil National de la Résistance à la fin de la seconde guerre mondiale. Basée sur le principe de solidarité, elle est financée par les cotisations sociales assises sur les salaires.

Au cours des dernières décennies, l'accroissement du chômage et l'allègement de charges des entreprises accordée par l'Etat pour « relancer l'emploi » ont conduit à un déséquilibre entre les recettes et les dépenses : c'est le « trou de la Sécurité Sociale ».

Pour le réduire, il serait logique d'augmenter les recettes : taxer davantage les entreprises, lutter activement contre le chômage... Mais en régime capitaliste, le système est intégralement organisé pour rentabiliser le capital financier. Les différents gouvernements successifs se sont donc acharnés à réduire les dépenses : augmentation régulière du ticket modérateur, déremboursement de médicaments et de soins, instauration de franchises, diminution des budgets hospitaliers...

Les dépenses de la Sécurité Sociale se sont élevées à 472,9 milliards d'Euros en 2014, soit 20 % du PIB. Quelle sera l'économie si sa gestion est transférée à des organismes privés ! C'est ainsi que Marisol Touraine a fait adopter sa loi de modernisation de la Sécurité Sociale, derrière l'écran de fumée d'un « tiers payant généralisé » qui est censé garantir l'accès aux soins à tous.

La généralisation du tiers payant coûtera 2 milliards d'Euros.

Qui va payer ? Mais vous, bien sûr !

N'ayant plus à faire l'avance des frais chez le médecin, vous n'aurez plus de contrôle sur vos remboursements. Les cotisations sociales au régime obligatoire, prélevées à la source, vont augmenter.

Les assurances complémentaires privées « offriront » des prestations différentes en fonction du contrat souscrit. C'est très simple : plus vous cotiserez, mieux vous serez pris en charge. (et moins vous cotiserez...)

Cette loi donne pleins pouvoirs aux complémentaires en créant des « réseaux de soins » où les prescriptions des médecins seront sous tutelle des organismes payeurs, détruisant la médecine de l'Humain au profit d'une industrie de la Santé, générant du profit financier .

Pour exemple, le groupe Malakoff-Médéric, issu du Comité des Forges, dirigé par G. Sarkozy, a généré 156 millions de bénéfices nets en 2015.

Mais la loi Touraine ne s'arrête pas au tiers payant généralisé tant médiatisé.

Elle confère davantage de pouvoir aux Agences Régionales de Santé (ARS) qui ont par le passé déjà privilégié une politique économique à une logique médicale au sein des hôpitaux, conduisant à la fermeture de petits établissements de proximité jugés non rentables, si précieux en milieu rural. C'est ainsi qu'ont été fermées les maternités de Saint Céré, Gourdon, puis Figeac.

Les « projets régionaux de santé » confiés aux ARS établissent un ratio entre professionnels de santé et usagers. Ils ne tiennent pas compte des disparités

géographiques et de l'éloignement des spécialités et des plateaux techniques, d'où des inégalités de traitement des citoyens selon les territoires.

C'est très simple : en campagne, vous serez moins vite soignés qu'en ville. À moins de vous déplacer, comme vous le faites déjà pour effectuer de plus en plus de démarches administratives. Le transport n'est évidemment pas pris en charge.

Sur notre bassin de santé, 15 lits de « crise » sont menacés de fermeture pour restriction budgétaire sur l'hôpital de Leyme. Le Projet Régional de Santé Midi Pyrénées 2013-2017 prévoit pour le Lot (entre autres) 2 services d'Hospitalisation à Domicile au lieu de 4 actuellement.

La loi Touraine signifie l'euthanasie de notre système de santé ! Pour sauver notre Sécurité Sociale agonisante et pour préserver les acquis sociaux issus des grandes luttes du XXème siècle, une seule solution : taxer davantage les entreprises selon leurs bénéfices et les profits financiers, favoriser le retour à l'emploi, lutter contre le lobbying pharmaceutique et recentrer l'accès aux soins sur l'individu.

